



PLC AUTO 15 RUE DE PONTOISE 95160 MONTMORENCY N° AGREMENT E2309500040 SIRET: 91830210000014 NDA  
:11950820495 E-MAIL : aeplc95vd@gmail.com fix : 0134121337 mob 0745287333

Libellé	H.T.	T.T.C.
Démarches administratives	50€	60€
Forfait leçons de code + tests collectifs avec correction	166.67€	200€
Réactualisation dossier	66.67€	80€
Accompagnement conduite	75€	90€
Evaluation de conduite	41.67€	50€
Livre de code	9,48€	10€
Livret vérification	9,48€	10€
Leçon de conduite collective	41.67€	50€
Leçon de conduite individuel	75€	90€
Livret d'apprentissage	4,74€	5€
Avenant au contrat	66.67€	80€
Heure simulateur	25,08€	30€
Formation post permis	208.33€	250€

### FORMULE B 20 Leçons ( boîte Automatique)

- Tests similaires à l'examen et forfait cours de code collectifs avec correction (valable 1 an) ; (Limité à 19 Places disponibles en salle).
- 1 examen de conduite,
- 20 leçons de conduite individuels effectives au volant, dont 10 h en simulateur (nouvelle loi 2019) dont 2 h offertes(simulateur)et 1 h d'évaluation gratuite  
(1 leçon de conduite correspond à : = 5min : définition des objectifs  
40-45min : conduite effective  
5 min : bilan et commentaires pédagogiques
- 20 leçons de conduite collectives correspondent à 1h30 soit 45 mn de conduite effective et 45 mn d'écoute pédagogique gratuite (2 élèves). Ou 40 minutes de conduite effective et 1h20 d'écoute pédagogique soit 3 élèves
- 1 livret d'apprentissage\*
- Frais d'inscription et fournitures administratives (construction du dossier, fourniture = fiche de suivie+fiche d'évaluation)
- Evaluation de départ sur simulateur pour l'estimation d'heures de formation

**Tarif : 1125.00€ H.T.**

**Soit : 1350€** T.T.C. + évaluation de départ

\*Livret d'apprentissage offert pour une première inscription

Frais supplémentaires à la charge de l'élève en cas d'échec (heure supplémentaire = 50€, Forfait code = 120€)  
En cas de rupture du contrat dans la durée de 1 an à partir de la date d'inscription le remboursement sera effectué au prorata des services effectués. (Frais d'examen code 30 euro à régler à l'organisme agréé)

**Délais d'accès : Le candidat pourras commencer à la signature du contrat qui dure 1 an des frais de règlement de 180€ seront demandés pour le renouvellement du contrat.**

**Modalités d'accès : en transport bus 1527 ou en RER H arrêt Enghien plus 1527 arrêt Mairie centre de Montmorency**

## **Accès personnes handicapées ou a mobilité réduite formation dispensée pour certains type d'handicap tel que les sourds muets un handicap léger code 20 et pour ceux non pris en charge ils seront rediriger vers cer Herblay ayant tous le équipement nécessaire.**

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AUTO-ECOLE**

**L'après-midi** : Du lundi au vendredi – de 15h à 20h

**Le Matin** : Du Mardi au samedi – de 10h à 12h

### **HORAIRES DE CODE**

**Lundi jeudi** : 15h, 16h, 17h, 18h, – **Mardi mercredi vendredi** : 10h, 11h, 15h, 16h, 17h, 18h – **samedi** : 10h, 11h

NB : tous les prix sont en T.T.C du 01/01/2024 au 31/12/2025. Nos formules sont valables 1 an à partir de la date d'inscription.

### **DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;

- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;

- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;

Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;

- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;

- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;

- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

**PIECE A FOURNIR A L'INSCRIPTION**

- 4 photos d'identité identique agréée par ANTS (avec lunettes si vous en portez)
- justificatif de domicile
- 1 photocopie recto verso de la pièce d'identité (carte de séjours/passeport)
- 3 enveloppes A5 timbrée à 0.90
- 1 enveloppe préaffranchis au tarif « lettre suivis » type suivi max, recommandé avec ou sans réception
- photocopie de la pièce d'identité d'un parent
- jeunes français/se vous devez justifier de votre position de l'armée : recensement, journée d'appel, réforme, exempté ...

**Version actualisée au 1 octobre 2024**